

Image not found or type unknown



DEMANDE DE RETAITE ANTICIPEE

Par **pikpikchurros**, le 11/02/2014 à 23:10

bonjour

je suis ancien commerçant je fais ma demande a la retraite pour avoir cotiser bas 2010/2011/2012 je me retrouve avec 156 trimestres au lieu de 165 vous trouvez normal que mes trimestres ne compte pas le fait d avoir cotisé trop bas????????????????

je demande ma retraite anticipée de se fait,logiquement ma retraite va être minoré????????????????

REGIME GENERAL 73 TRIMESTRES

ARTISAN 71 TRIMESTRES

COMMERCANT 12 TRIMESTRS

EGAL 156

2007 1TRIMESTRE COTISE BAS PAS PRIS EN COMPTE

2010 2

2011 3

2012 3

VOILA MON DECOMPTE A SE JOUR

CORDIALEMENT

Par **P.M.**, le 11/02/2014 à 23:57

Bonjour,

Comme commerçant, vous n'étiez pas salarié et donc votre sujet concerne encore moins le Droit du Travail sachant que les retraites sont traitées par le code de la Sécurité Sociale...

Par **pikpikchurros**, le 12/02/2014 à 08:57

BONJOUR JEAN

MERCI DE L INFO MAIS UN DOSSIER BLEU C EST QUOI?????????????

CORDIALEMENT